APRÈS ART. 63 N° II-1127

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2017

PLF POUR 2018 - $(N^{\circ} 235)$

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N º II-1127

présenté par M. Viry

à l'amendement n° 1033 du Gouvernement

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 63, insérer l'article suivant:

Mission « Travail et emploi »

À la seconde phrase de l'alinéa 1, supprimer les mots :

« des territoires »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rectification d'une coquille.